

SOCIÉTÉ



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
SERVICE COURRIER
21.06.2004
ARRIVÉE

Paris, le 17 AOÛT 2008

Monsieur le Préfet du Conseil Général,

J'ai pris la décision, conformément au jugement du tribunal administratif de Melun du 14 avril 2004 ordonnant la libération des locaux, de faire évacuer les lieux car nous devons tout faire pour éviter des drames tels que celui survenu rue de Provence, l'hiver dernier à Paris.

«L'aggraver est fait de fait. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, dès 2004, les services de l'État se sont engagés dans une recherche de solutions de délogement des occupants sans délai et dans l'attente de la mise à disposition de logements sociaux. L'insécurité de vos installations a été constatée au printemps 2006. L'insécurité de vos installations a été constatée au printemps 2006. L'insécurité de vos installations a été constatée au printemps 2006.»

J'ai demandé au Préfet du Val-de-Marne de se montrer particulièrement vigilant quant au déroulement de cette opération.

Monsieur Christian FAVIER,
Président du Conseil Général
Siège du Département
Avenue du Général de Gaulle
94011 CRETEIL Cedex

Nicolas SARKOZY

Le 17 août, 508 squatteurs ont été délogés de leur immeuble insalubre par les forces de l'ordre. Depuis, certains ont trouvé refuge dans le gymnase de Cachan (94).

1. La situation. Installés depuis quatre ans dans la plus complète illégalité dans un bâtiment vétuste et insalubre de l'École normale supérieure située à Cachan, les squatteurs ont fait l'objet d'une expulsion musclée le 17 août dernier. Il s'agit de l'aboutissement d'appels au secours répétés du maire de la commune et du recteur de l'académie de Créteil (94). Pour la droite, il s'agit simplement d'appliquer la politique gouvernementale sur l'immigration.



Conformément à la politique du ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, des familles entières en situation irrégulière sont menacées d'expulsion.



2. Le blocage. En réaction à l'expulsion dont les squatteurs ont été victimes, le maire socialiste de Cachan met le gymnase de sa commune à disposition. La police ne peut y pénétrer puisqu'il s'agit d'un lieu privé qui appartient à la ville. Or en agissant ainsi, le maire n'applique pas les directives de son parti qui souhaitait laisser le gouvernement s'enliser sur ce dossier. Du coup, la situation ne progresse pas. Pourtant, les solutions existent...

➔ GÉRALD DAHAN A PIÉGÉ LES RESPONSABLES DU SCANDALE

Bernard Tomasini, préfet du Val-de-Marne : "Malheureusement, pour le moment, nous n'avons pu en expulser qu'une dizaine."

Sur le dossier très épineux de Cachan, *Entrevue* a mené son enquête. Mais les politiques étant peu disposés à répondre à nos questions, nous avons sollicité les talents de l'imitateur Gérald Dahan afin d'obtenir un complément d'informations.



Gérald Dahan imite Philippe de Villiers

Entrevue : En se faisant passer pour Philippe de Villiers, Gérald Dahan appelle Bernard Tomasini, le préfet du Val-de-Marne (94). Celui-ci explique la situation à Cachan et lui révèle les solutions potentielles pour héberger ailleurs les squatteurs du gymnase.



Gérald Dahan (imitant Philippe de Villiers) : Bonjour. Je ne vous dérange pas ? Bernard Tomasini (préfet du Val-de-Marne) : Mais jamais. Bonjour M. le député.

Très bien. (Il veut parler du squat de Cachan, nldr) Je me permets de vous appeler pour savoir un petit peu où ça en est... J'ai réitéré encore la semaine dernière, à M. Le Bouillonnet (le maire socialiste de Cachan, nldr) mes propositions d'hébergement d'urgence aux gens qui sont dans le gymnase... Pour les gens en situation régulière! Les autres ayant vocation à quitter le territoire. Le problème c'est qu'il y a une grande majorité de sans-papiers! Et ils savent très bien que s'ils sortent, ils vont se faire piquer et puis voilà!

Vous en avez chopé combien pour l'instant ? À peu près une soixantaine. Mais

malheureusement, pour le moment nous n'avons pu en expulser qu'une dizaine. Principalement des Maliens et des Ivoiriens... Ces gens-là nous tuent des gens (il veut dire des Français, nldr) chez eux mais nous donnent des leçons. On regardait au cas par cas leur situation. Du moment où ils étaient en situation irrégulière, ils rentrent ou pas dans le cadre. Il n'y avait pas besoin de trois semaines ou d'un mois!

Vous avez déjà été gentil de leur accorder dix-sept jours maximum!

Ça faisait partie de la stratégie pour nous permettre d'avoir le temps de le faire, parce que c'est beaucoup de fonctionnaires mobilisés, c'était une période de vacances. On n'avait pas les moyens techniques de les expulser tout de suite. J'ai monté l'opération, j'ai demandé les forces de l'ordre, je les ai eues. J'ai fixé la date comme un grand tout seul.

Du coup, l'État ne vous reproche pas d'avoir donné ces dix-sept jours ?

Personne ne me reproche quoi que ce soit. Tout le monde sait que mettre deux-cents personnes en garde à vue ne se fait pas en claquant des doigts! En réalité, les squatteurs veulent reconstituer un village africain en plein Paris. Ils veulent « rester unis »...

Mais selon vous, Le Bouillonnet, de toute façon il est pris au piège ?

Ah, complètement! Il faut savoir

"Les squatteurs veulent reconstituer un village africain en plein Paris."

que M. Rossignol (le maire de Limeil-Brevannes, dans le 94, nldr), et sans faire de politique partisane, est plutôt d'extrême gauche que de divers gauche. On est dans ce système complètement absurde où y a un maire extrême gauche

qui propose en fin de compte la recreation d'un « humanopole » sur un bâtiment désaffecté depuis dix ans qui ne lui appartient pas (le CEA, Commissariat à l'énergie atomique, nldr). Votre collègue président du conseil général du Val-de-Marne (Christian Favier, nldr) a dit « mais moi je suis prêt à participer à la remise en état du CEA », chose qui est absolument illégale! Parce que je ne vois pas comment il peut utiliser les fonds du département. Il propose de

payer alors qu'il n'en a absolument pas le droit. Ce sont des bâtiments (le CEA, nldr) qui appartiennent encore à la Défense mais qui sont sous promesse de vente avec la Ville de Paris...

Qu'est-ce que je peux faire, moi ? Mais je ne vois pas comment vous pouvez réagir utilement, pour vous j'entends. Communiquer pour vous c'est un peu délicat, non ?

L'axe des parents d'élèves pour moi, c'est peut-être pas mal ?

Ah, il faut que vous sachiez aussi que tous les parents d'élèves sont animés par la FCPE (la fédération des parents d'élèves de l'enseignement public, nldr) qui mène le bal. Et la FCPE ici est complètement dans la main du conseil général communiste.



Gérald Dahan a piégé Bernard Tomasini, préfet du Val-de-Marne (94) et ancien chef de cabinet de Charles Pasqua au ministère de l'Intérieur.

➔ Ce sont des élèves quand même!

Si vous communiquez en disant «les pauvres parents d'élèves, les pauvres enfants etc.», ça fait un peu le jeu de la FCPE... qui est communiste, quoi...

Vous voulez dire que certains à l'extrême gauche en profitent pour politiser le débat...

Ah oui, j'en suis persuadé. Le Bouillonnet est très emmerdé, le pauvre homme! À mon avis, dans tous les sens il s'est fait piéger.

Qu'est-ce que je peux faire, moi?

Monsieur le Président, je vais vous donner un moyen de faire vous-même une proposition : de l'autre côté de la rue du CEA (*voir ci-contre, ndlr*), il y a un collège désaffecté depuis un an. Pourquoi le président du conseil général n'ouvre-t-il pas ce collège à ces gens-là? Il ne sert plus à rien. Et il est vide récemment... Pas depuis dix ans... C'est un collège sur la commune de Valenton, mais c'est juste à côté, de l'autre côté de la rue. Il pourrait accueillir les gens! Ça lui coûterait sûrement moins cher que de payer la remise en état d'un bâtiment désaffecté depuis dix ans (*celui du CEA, ndlr*). Où il y a de l'amiante.

J'imagine qu'il y a d'autres lieux aussi!

Vous pouvez le suggérer aussi à M. Favier par exemple... Il y a un domaine départemental qui s'appelle le centre Chérioux, un ancien hôpital qui a été racheté il y a pas mal d'années. Il y a l'IUFM, certains bâtiments de l'IUT (*des instituts universitaires, ndlr*), mais aussi un grand parc où il y a plein de bâtiments. Avec des hébergements! Et qui actuellement est vide! Ce sont des trucs qui peuvent se faire tout de suite. Mais moi je ne vous ai rien dit, hein?

Mais il n'y a pas un problème de travaux là-bas?

Comme par hasard, il y a soi-disant des travaux qui ont commencé le lundi suivant l'expulsion...

Il y aurait une réelle possibilité et ils ne font rien?!

Ben bien sûr! Ils jouent un jeu politique très dirigé. Ça correspond à leur idéologie et les positions qu'ils ont prises par rapport à la régularisation des sans-papiers et autres... La problématique c'est qu'il y a des possibilités dans le département mais elles ne dépendent absolument pas de l'État.

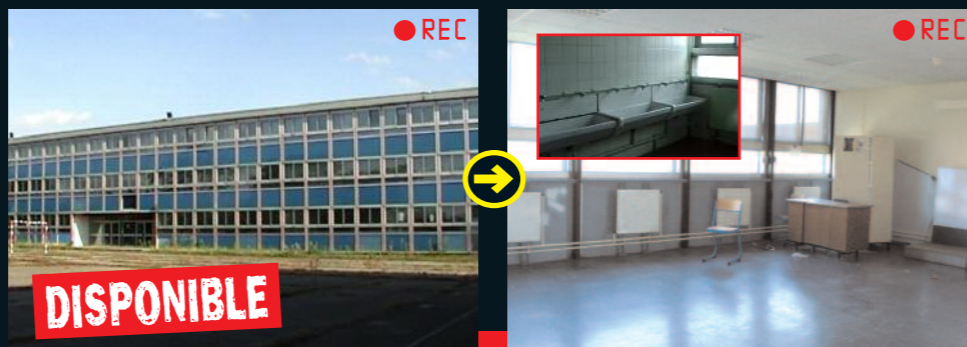
Trois solutions « potentielles »



REFUSÉE

22 septembre : la justice décide que ce bâtiment du CEA ne pouvait pas être réquisitionné pour les squatteurs.

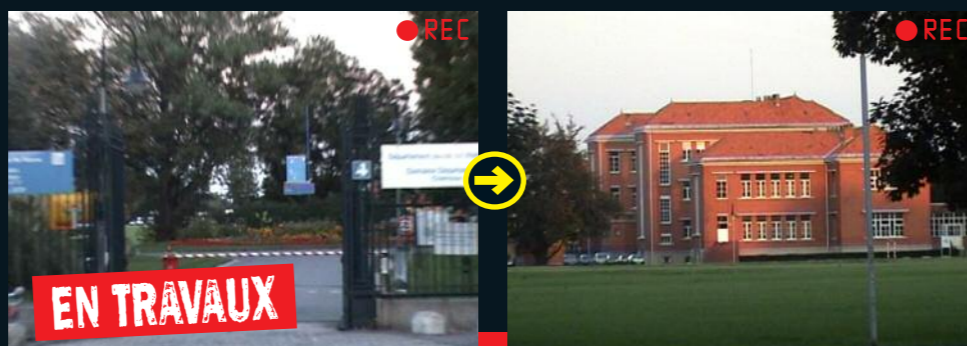
1. Le CEA. À Limeil-Brévannes (94), un bâtiment du CEA (Commissariat à l'énergie atomique), a fait l'objet d'un arrêté de réquisition par le maire divers gauche de la commune, Joseph Rossignol. Mais le site est vétuste et nécessite de lourds travaux, de désamiantage notamment. De plus, le CEA dépend du ministère de la Défense, donc de l'État. Par conséquent, la municipalité n'a aucun droit sur lui...



DISPONIBLE

Ce collège situé près de Cachan pourrait accueillir un nombre important de familles. Il reste vide...

2. Le CES. À Valenton (94), le collège Joliot-Curie, désaffecté depuis décembre 2005, est composé de trois bâtiments. L'un d'eux est occupé par la mairie, les deux autres, inutilisés, sont dotés de sanitaires en bon état et de salles de classe équipées et chauffées. L'ensemble est tout à fait habitable, Pourtant cette partie du CES, la plus spacieuse, reste désespérément vide.



EN TRAVAUX

Le président du conseil général, qui est communiste, refuse d'ouvrir ce complexe aux squatteurs.

3. Le domaine départemental Adolphe Chérioux. Implanté à Vitry-sur-Seine (94), ce site regroupe collèges, lycées, IUT, IUFM ainsi qu'un centre aéré. En septembre 2005, il avait accueilli les victimes de l'incendie de l'Hay-les-Roses. Le préfet Bernard Tomasini propose d'y loger les squatteurs. Mais Christian Favier, président du conseil général, prétend des travaux pour refuser.

➔ GÉRALD DAHAN A PIÉGÉ LES RESPONSABLES DU SCANDALE

Les élus politiques se renvoient la balle

Michel Coronas, directeur de cabinet du président du conseil général : "Ah ben, nous on garde personne, hein!"



Gérald Dahan (imitant la voix de Philippe de Villiers) : J'essaie de contacter le président Favier par rapport aux squatteurs. N'y avait-il pas une solution?

Michel (directeur de cabinet du président communiste du conseil général) : Quel type de solution?

Le collège désaffecté à Valenton ou le centre Chérioux.

Le domaine de Chérioux est en réfection. Le collège est occupé en partie par la ville.

Manifestement, il y aurait deux bâtiments sur trois disponibles.

C'est possible. Je l'ignore, puisque c'est la ville qui en est utilisatrice. Des locaux étaient disponibles au CEA, à condition d'y faire des travaux.

Vous pourriez voir avec la mairie pour le collège. Pour M. Le Bouillonnet, ce serait plus simple que de les garder dans son gymnase!

Ah ben, nous on garde personne, hein! Ce sont les intéressés qui ont pensé que la solution proposée n'était pas la bonne.



Christian Favier, président PC du conseil général

Entrevue : Parlant au nom de Christian Favier, son directeur de cabinet estime que la situation relève des compétences de l'État, et non du département.



Daniel Toussaint, maire communiste de Valenton

Entrevue : Le maire de Valenton refuse de faciliter la tâche de ses adversaires de droite. Il n'entend pas partager le collège dont sa ville a la jouissance.



Gérald Dahan (en agent du ministère de l'Intérieur) : Bonjour M. Toussaint, je suis M. Cimièrre du ministère de l'Intérieur. J'aurais aimé savoir ce qu'il en était au niveau de l'ancien collège qui est sur la commune de Valenton. S'il est occupé par vos services comme pour l'instant nous en avons l'information, à savoir d'une délocalisation de trois de vos services. Les deux autres bâtiments sont en bon état?

Daniel Toussaint (mairie de Valenton) : Attendez Monsieur, je ne comprends pas. Vous êtes du ministère de l'Intérieur?

Vous pourriez mettre à disposition les deux autres bâtiments pour les squatteurs du gymnase?

Vous rigolez, vous n'êtes pas sérieux? Vous avez établi une convention avec le conseil général?

Je n'ai pas de comptes à rendre au ministère de l'Intérieur sur des relations que j'ai avec le conseil général sur la mise à disposition des locaux.

Vous pourriez accueillir les gens du gymnase dans ce collège?

Je vous en ai déjà trop dit. Je vais mettre fin à notre discussion.

Jean-Yves Le Bouillonnet, maire de Cachan : "La solution c'est un lieu unique."



Gérald Dahan (en journaliste d'ITélé) : Le CEA est dans un état pas terrible alors que le collège, lui, est désaffecté depuis seulement un an.

J.-Y. Le Bouillonnet : C'est une hypothèse qui existe depuis le début. Quand on a recherché tous les lieux, pour les proposer à l'État ou au département, la meilleure solution était un collège qui est sur Valenton. Le conseil général du Val-de-Marne n'a pas accepté cette solution. Si le département acceptait l'hypothèse du

collège ça me réjouirait beaucoup. Et pour l'instant pourquoi le refuse-t-il?

Je n'ai pas d'idée sur le motif du refus. Vous, idéalement vous attendriez quoi?

La solution c'est un lieu unique. Pouvoir héberger les familles le temps de traiter les dossiers et que les gens soient relogés. Il faut que l'État accepte que, pendant un temps, des gens qui sont en situation irrégulière puissent voir examiner leur situation. Je pense pas que le conseil général ait envie de mener des combats sur le dos des gens qui sont dans le gymnase.



Jean-Yves Le Bouillonnet, Maire socialiste de Cachan

Entrevue : Le maire de Cachan aimerait récupérer son gymnase. Mais il se heurte au refus du conseil général de réquisitionner un collège désaffecté.